



Chauffage et eau chaude en panne

Par **Antec**, le **11/09/2009** à **23:44**

Bonjour,rrnrnAvec mon amie nous sommes locataire d'une maison et son divorce l'aya,t tellement pris qu'elle en a oublié de faire l'entretien de la chaudière à gaz qui fournit le chauffage central et l'eau chaude.rnrn18 mois plus tard face à une panne, nous avons contacté une société qui est venue procéder à un devis. Nous voulions une réparation. L'ouvrier nous a dit que c'était au propriétaire de payer. Il lui a envoyé un devis. A ce jour pas de réponse.rnrnQui doit payer la réparation? Je suis d'accord nous devons payer l'entretien et nous étions prêts à y souscrire. Maintenant nous n'avons plus d'eau chaude. Que faire?rrnrnMerci pour votre réponsernCordialementrrnrnFlorian Machet